

# SEGUR NUMÉRIQUE

## GUIDE UTILISATEUR FOURNISSEUR

### LA FERMETURE DE GUICHET SUR LE PORTAIL DU SÉGUR NUMÉRIQUE

24/11/2022

# Objectifs de ce guide utilisateur

Ce guide utilisateur vise à vous aider dans la compréhension de la fermeture de guichet de financement pour les couloirs Médecine de ville, Biologie, Radiologie et Hôpital, au titre de la vague 1.

Cette fermeture pour le dépôt des demandes de financement est fixée au 30 novembre 2022 à 11h.

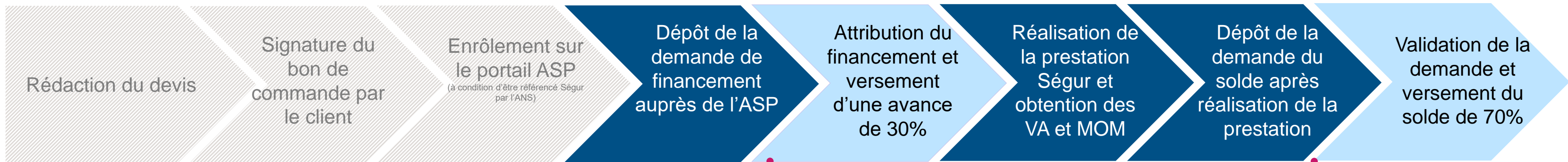
## SOMMAIRE :

1. Les dates de fermeture
2. Les cas pratiques de la fermeture
3. Projection sur la fermeture du guichet des demandes de solde

# Rappel du calendrier Ségur de la vague 1

## Des échéances réglementaires pour le financement

**Financement : relation éditeur (ou distributeur) <=> client et éditeur (ou distributeur) <=> ASP**



**30.11.2022 – 14h :**

Fermeture du guichet de financement pour le dépôt des demandes d'avance

**28.04.2023 – 14h :**

Fermeture du guichet de financement pour le dépôt des demandes de solde

**Légende :**

Action Industriel

Action ES/PS/ESMS

Action ASP

[EDITEURS] → Déposer les demandes de financement (JSON + Pièces Justificatives) sur le portail de l'ASP **avant le 30/11/22 - 14h**

→ Toutes demandes ayant passé le test automatique de conformité JSON et déposées avant la date d'échéance du 30/11 14H **sont enregistrées par l'ASP avec un statut « en cours »**, elles seront ensuite instruites par l'ASP.

Dans le cas où la demande est automatiquement rejetée par le test d'import JSON, vous recevez une notification (directement sur le portail) expliquant l'erreur et la demande devra être redéposée un fois corrigée (possible avant le 30/11/2022 14h)

Toutes les demandes d'un fichier JSON doivent être correctes pour que le fichier passe l'import automatique JSON.

→ L'éditeur pourra **visualiser l'ensemble de ses demandes** et leur statut associé sur son espace personnel au sein du portail ASP.

→ **L'import des demandes via JSON est bloquée à 14h01.**

Le seul cas possible de rejet à la date du 30/11/2022 à 14h sera uniquement lié à une non-conformité d'un JSON dès le test automatique lors de l'import

Pour toutes les demandes ayant passées avec succès l'import JSON :

A partir du 24/11, l'objectif est de ne plus avoir de rejet. A l'initiative des gestionnaires ASP, les éditeurs auront par la suite la possibilité de modifier leurs demandes de financement (*changement des montants déclarés, des scénarios d'installations, etc.*)

## Cas 1.

Après le 30.11 - 14h : La demande est conforme. Elle est alors validée par l'ASP

→ Aucune action de l'éditeur. Ce dernier recevra par mail une **décision d'attribution** de paiement et le versement sous 10 jours ouvrés des montants dus.

## Cas 2.

Après le 30.11 - 14h : la demande a été enregistrée auprès de l'ASP mais les pièces justificatives sont non conformes

- L'ASP demande des pièces complémentaires sur le dossier - l'éditeur reçoit un mail lui indiquant que son dossier nécessite des pièces complémentaires avec un commentaire personnalisé de l'ASP
- Le dossier passe au statut "en attente de pièces-jointes complémentaires" suite à l'instruction du gestionnaire
- L'éditeur se connecte sur le portail ASP et dépose ses pièces complémentaires sur le dossier.
- Le dossier repasse ensuite à "en cours" pour instruction par l'ASP

## Cas 3.

Après le 30.11 - 14h : la demande a été enregistrée auprès de l'ASP mais les pièces justificatives ne sont pas cohérentes avec le JSON

- L'ASP passe la demande au statut « à modifier » - l'éditeur reçoit un mail pour lui indiquer que sa demande doit être modifiée avec un commentaire personnalisé
- L'éditeur se rend sur le portail pour modifier directement sa demande. Il peut modifier les données de la demande et/ou les pièces-jointes et valide son changement.
- La demande repasse au statut « en cours » pour instruction pour ASP.

## Cas 4.

Après 30.11 - 14h : la demande a été enregistrée auprès de l'ASP mais elle est en conflit avec une autre demande (d'un autre éditeur ou avec les demandes effectuées précédemment) ou fait déjà l'objet d'un conflit

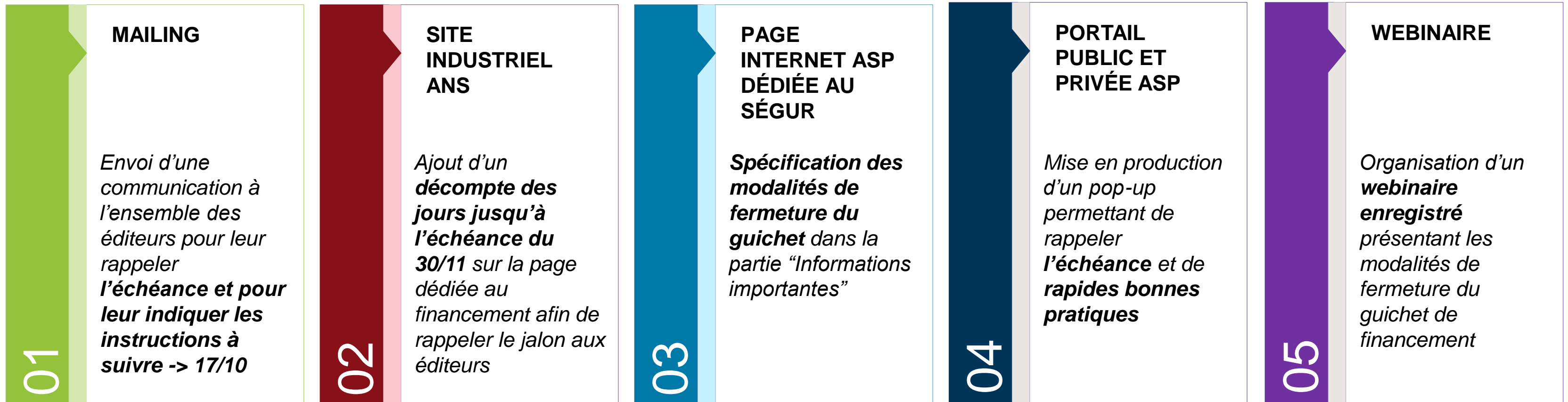
- L'ASP informe le ou les éditeur(s) concerné(s) par le conflit afin de le résoudre ou les éditeurs ont déjà été contactés et la situation est en cours d'instruction entre fournisseur et ES/PS
- Une fois le conflit résolu et en cas de besoin, l'ASP utilise la fonctionnalité de reprise de l'instruction du dossier initialement rejetés (cf. FAQ)

Les éditeurs concernés par la problématique des doublons de demande ne sont pas pénalisés par la fermeture du guichet car il n'est pas nécessaire de redéposer la demande sur le portail. Le dossier initialement rejeté sera repris pour instruction par l'ASP.



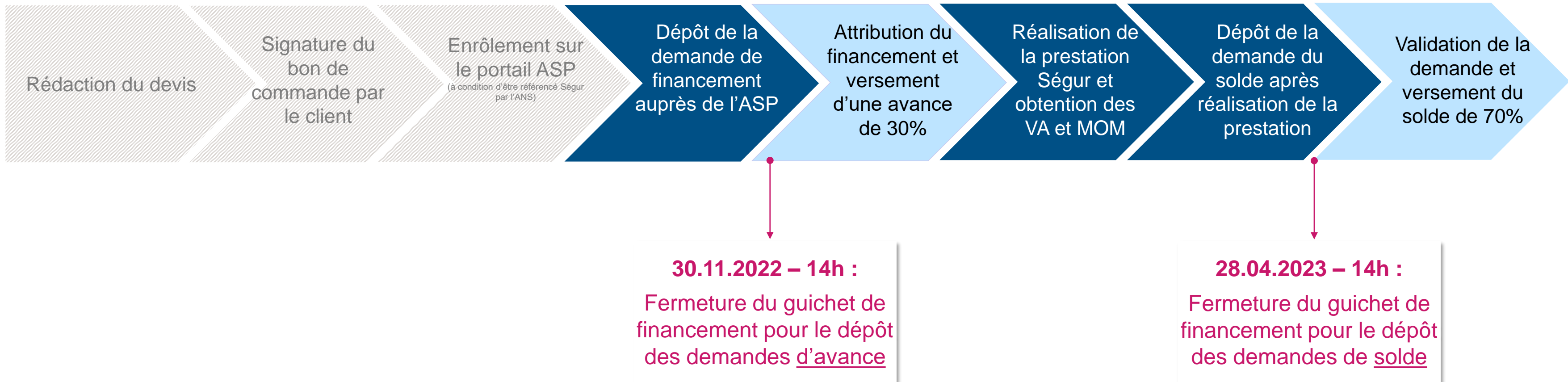
# Les pouvoirs publics sont mobilisés pour accompagner les éditeurs et différents canaux de communication sont mis en place

*Définition d'un plan de communication et d'accompagnement des éditeurs rappelant la date de fermeture du guichet pour les 4 couloirs historiques et les modalités associées.*



*Pour toute difficulté ou besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'assistance utilisateur ASP via le formulaire de contact disponible selon le lien suivant : <https://securnum.asp-public.fr/securnum/contacter-assistance>*

**Financement : relation éditeur (ou distributeur) <=> client et éditeur (ou distributeur) <=> ASP**



- Toute demande d'avance non déposée au 30/11/22, puis validée, ne pourra faire l'objet d'une demande de solde
- Nécessité de poursuivre les efforts dans le **déploiement des solutions** auprès des ES/PS afin de réaliser les **demandes de solde**
- N'hésitez pas à nous faire parvenir vos **prévisionnels de déploiement** via les enquêtes hebdomadaires ANS

### Légende :

Action Industriel

Action ES/PS/ESMS

Action ASP